


Les grands honneurs pour la Ferme piscicole des Bobines d'East Hereford



Publié le 25 Octobre 2007

Christian Caron 

21e édition du concours Excel 2007

Les truites de la Ferme piscicole des Bobines d'East Hereford n'auront jamais été aussi populaires. Les propriétaires Normand Roy, Doris Brodeur et leur fils Clément également. C'est que la Ferme piscicole des Bobines d'East Hereford a été proclamée «Entreprise de l'année», mercredi soir, au terme du Gala du concours Excel 1987, dans le cadre du Souper de la PME organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Coaticook.

Sujets : [Centre Élie-Carrier](#) , [Chambre](#) , [Fondation du CSSS](#) , [MRC de Coaticook](#) , [Annick Savaria du Spa Menthe](#) , [Verger Gros Pierre](#)

Une heure auparavant, la Ferme piscicole avait obtenu les honneurs dans la catégorie «Agroalimentaire». «Le poisson, c'est bon pour la santé, c'est un peu ça qui nous stimule tous les jours à continuer», a mentionné en substance Doris Brodeur en recevant le prix tant convoité sous les regards admiratifs de quelque 250 personnes réunies au Centre Élie-Carrier pour la circonstance. «La passion me vient de mes parents, a signifié Normand Roy, pour sa part. Je pense que si l'on veut s'assurer une bonne relève, il ne faut jamais maudire son métier. Ce n'est pas en sacrant toute la journée que quelqu'un va encourager son fils à prendre la relève». Voilà un message qui devrait en faire réfléchir plus d'un...

Une personnalité émue

Par ailleurs, comme c'est la coutume depuis quelques années, la Chambre de commerce profite de cette soirée pour honorer une personnalité de la région. André Langevin et Johanne Provencher ont notamment été des récipiendaires de cet honneur au cours des années antécédentes. Cette année le jury a judicieusement retenu le choix de Michèle Lavoie, une femme qui bourdonne continuellement dans plusieurs sphères d'activités dans la MRC de Coaticook. Elle est avantageusement connue pour son implication dans le domaine culturel, notamment pour son implication colossale à la Table de concertation culturelle.

«C'est une femme engagée et très impliquée, elle veut toucher à tout, elle adore les belles photos de nos paysages et aime bien manger», a résumé le maître de cérémonie, René Jubinville, avant de la présenter officiellement à la foule.

C'est une Michèle Lavoie fort émue qui a enjambé l'estrade d'honneur. Manifestement, de par son comportement sur scène, elle ne s'y attendait pas une seule seconde.

Reconnaissant qu'elle consacre beaucoup d'heures pour sa communauté qu'elle adore, elle nous a livré une confidence : «J'aime tout ce que je fais, mais dans mon cœur, c'est le volet culturel qui me tient le plus à cœur.»

Autres honneurs

Précisons que la formule de ce gala 2007 était différente. Une formule qui consistait à présenter des finalistes (2 ou 3, selon les catégories) dans chacune des catégories. Même ceux qui n'ont pas gagné de prix Excel ont eu droit à une intéressante visibilité via un court vidéo relatant la raison d'être de leur entreprise. Et eux aussi ont eu droit aux félicitations d'usage.

Le Club Lions de Coaticook a eu gain de cause dans la catégorie «Organisme à but non lucratif». Les Lions sont actifs à Coaticook depuis de nombreuses années et personne n'a contesté ce choix, même si les deux autres finalistes (Fondation du CSSS et la Table de concertation culturelle) étaient des candidatures de grande taille.

Le titre de la «Femme entrepreneur» est revenu à Annick Savaria du Spa Menthe et fraîcheur. «Ça me fait vraiment chaud au cœur», a fait savoir celle-ci en recevant son trophée. Elle a eu droit à une ovation bien méritée. Que d'efforts elle a investi pour faire revivre la vieille gare de Coaticook.

Jennifer Nadeau est également repartie de cette soirée avec un prix Excel en poche, celui de «Jeune entrepreneur». Elle a eu droit à de généreuses bourses dont l'une de 500 \$ de la Caisse pop et une autre de 300 \$ du Carrefour jeunesse. Elle pourra également bénéficier d'un espace publicitaire de 500 \$ dans La Tribune.

Gaétan Gilbert et Diane Goyette du Verger Gros Pierre ont obtenu une belle reconnaissance avec le prix «Tourisme». «Cet honneur ne tient qu'à une chose : l'amour des pommes», a souligné madame Goyette dans ses remerciements.

Les candidatures étaient également intéressantes dans la catégorie «Agriculture». Finalement la palme est allée à la Ferme Pierre Bolduc de Compton. Toute la petite famille a eu droit à son moment de gloire. Des honneurs bien mérités.

Martin Perron était lui aussi un homme fort comblé, mercredi soir. Et pour cause puisque son commerce, Domaine du Rénovateur Pro a été proclamé l'entreprise de l'année dans la catégorie «Commerce et service». «Moi ici ce soir, rien que le fait de me retrouver parmi les finalistes, ça représentait beaucoup à mes yeux, a confié Perron au Progrès. Quand les filles au magasin m'ont avisé qu'elles voulaient acheminer notre candidature à ce concours, j'étais plus ou moins intéressé. Mais ce soir, je peux te dire que ça en vaut la peine.»

Richard Bérudé des Meubles Gober (entreprise de l'année dans la catégorie «Manufacturier) en a lâché une bonne en recevant son trophée : «Ce soir, a-t-il dit, j'avais le choix entre écouter ELVIS GRATON ou venir ici. Je suis bien content d'être venu ici.» Une fois rendu sur l'estrade d'honneur, il a invité toute son équipe à l'accompagner pour la photo de groupe.